

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS  
CANTON DE LINGWICK**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick, tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), le mercredi 14 juin 2017, à 8 h 30, présidée par M. Marcel Langlois, maire et à laquelle assistent les conseillères et conseillers suivants :

Mme Caroline Poirier, Mme Manon Rousseau, M. Jonatan Audet, M. Serge LaRoche, M. Guy Lapointe et M. Martin Loubier.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Les membres du conseil sont tous présents et renoncent à l'avis de convocation.

Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 8 h 30.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2017-152**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**3. APPEL D'OFFRES – PROJET MONTE-PERSONNE**

**2017-153**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Serge LaRoche

ET RÉSOLU que la municipalité souhaite lancer un appel d'offres pour l'ajout d'un monte-personne au centre municipal. La construction de la cage est hors cette demande.

Le prix inclut l'installation du monte-personne.

Les autres spécifications seront précisées dans le cahier des charges fourni par l'architecte David Leslie.

L'appel d'offres sera sur invitation, auprès d'au moins trois fournisseurs, par l'intermédiaire du professionnel responsable M. David Leslie. Le conseil désigne Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, personne représentante de la municipalité.

Tout soumissionnaire devra respecter et les exigences et conditions établies dans la Politique de gestion contractuelle établie par la municipalité et celles contenues dans le document d'appel d'offres.

Les soumissions seront reçues au bureau municipal du canton de Lingwick situé au 72, route 108, Lingwick, JOB 220, jusqu'au plus tard le 28 juin 2017 à 15 h. Chaque soumission devra être présentée dans une enveloppe scellée, portant la mention « Soumission – ajout d'un monte-personne au centre municipal de Lingwick - Ne pas ouvrir avant délai ». L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, le 26 juin immédiatement après la fin du délai du dépôt des soumissions.

La soumission ne doit en aucun cas être conditionnelle ou restrictive et est valide pour une période de 90 jours à compter de la clôture de l'appel d'offres.

Le canton de Lingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir à aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Le contrat est conditionnel à la signature de la lettre d'autorisation définitive par les ministres, dans le cadre du programme PIQM-MADA.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2017-154**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe que la levée de la séance soit prononcée; il est 8 h 36.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

**CANTON DE LINGWICK**

---

Marcel Langlois,  
Maire

---

Josée Bolduc,  
Directrice générale  
secrétaire-trésorière